

Aux membres du RFAQ qui travaillent dans le secteur de :
l'animation de groupes, la formation et comme conférencière

Le moment est venu de mettre à jour le **Manuel des leaders des cellules d'entraide**. Ce manuel est remis chaque année, en août, aux leaders de cellules. Nous avons l'habitude d'y insérer les **offres de service** des diverses ressources pouvant faciliter le travail des leaders.

Pour celles d'entre vous qui n'êtes pas familières avec les cellules d'entraide, en voici une description sommaire : *La cellule d'entraide est un groupe de réseautage et de soutien professionnel et personnel dont le but est d'échanger sur tous les aspects susceptibles de faciliter le cheminement de carrière et de vie personnelle de ses membres.*

La cellule d'entraide est formée de 12 à 15 membres. Chacune des membres paie une partie du coût de la formation reçue à l'occasion de leur retraite de 24 heures ou lors d'une rencontre régulière de la cellule.

Si vous désirez offrir vos services pour animer les cellules d'entraide ou présenter une formation vous devrez nous fournir les renseignements suivants :

- Un résumé des ateliers offerts
- Les objectifs poursuivis
- La durée requise pour chacun des ateliers
- Le tarif demandé (vos honoraires)
- Une courte biographie et des références

Nous vous demandons de respecter la présentation et les exigences suivantes :

- L'offre de service doit être rédigée sur du papier de format 8½" X 11" seulement.
- Vous pouvez expédier le nombre de feuilles que vous désirez décrivant votre service à la condition que ces feuilles soient **brochées et trouées 3 trous** pour faciliter l'insertion dans un cartable à anneaux .
- Vous devrez faire parvenir votre documentation en **30 copies**.
- **La date limite pour nous faire parvenir votre offre de service est le 17 août 2010.**

Les offres de services doivent parvenir à l'attention de :

Lise Blondin, coordonnatrice
Réseau des femmes d'affaires du Québec inc.
10794 rue Lajeunesse, bureau 100 Montréal Québec H3L 2E8

Notez bien que ce service est offert sans frais aux membres en règle du RFAQ pour la durée de leur adhésion seulement. **Inutile de fournir des dépliants promotionnels ou d'y insérer des cartes d'affaires.**

Une nouvelle offre de service est requise à chaque année.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si les renseignements fournis ne sont pas suffisants.

Au plaisir

Lise Blondin, Coordonnatrice